

4.2 Objectifs du projet

Mise en place d'un boisement pour :

- Création d'un patrimoine boisé

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Projet de plantation séparée en 2 îlots:

- 1,58 ha au sud de l'habitation (parcelles B759p, 762p et 763p)
- 2,67 ha à l'est de l'habitation (parcelles B752p, 753p, 1627p, 1628p, 1629p, 1630p)

Pour la partie en zone humide : environ 0,4 ha (une partie de l'îlot de 1,58 ha), plantation en potets de 30cm par 30cm sur 30cm de profondeur pour ne pas "casser" la prairie en place et donc la végétation présente.

Pour le reste : Préparation du sol : sous-solage et labour sur les lignes de plantation (pas de labour en plein).

Plantation : 2,5 m entre les lignes et un plant tous les 2 m sur la ligne (Densité : 2000 plants par hectare; densité conforme aux prescriptions du CRPF: itinéraire sylvicole FRC 2010). Essences préconisées par le CRPF par rapport au changement climatique (le chêne pédonculé remplacé par le chêne sessile, charme par érable champêtre)

- Parcelle de 1,58 ha : chêne sessile et chêne pubescent (essences principales : 60%); chêne vert, chêne tauzin, érable champêtre, cormier, pommier franc, tilleul à petites feuilles, charme (essences d'accompagnement : 40%). Plantation des aulnes glutineux (45%), frênes communs (10%) et des chênes pédonculés (45%) pour les parties plus fraîches (environ 40 ares).

- Parcelles de 2,67 ha : chêne sessile, chêne pubescent (essences principales: 60%); chêne vert, chêne tauzin, érable champêtre, cormier, tilleul à petites feuilles, pommier franc, charme (essences d'accompagnement : 40%).

Essences prescrites par le CRPF antenne de la Vendée (quantité pouvant être modifiée en fonction des disponibilités en pépinière).

Essences choisies selon le contexte pédoclimatique après visite sur place; les essences choisies sont déjà présentes sur le secteur.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Vu le nombre de plants et la surface implantée, il n'y aura pas d'arrosage.

Éclaircies à partir de 15 à 20 ans en fonction de la croissance (suivi de l'itinéraire sylvicole FRC 2010).

Un CBPS sera éventuellement déposé et une certification sera aussi éventuellement demandée (PEFC ou FSC).

Coupe rase estimée vers 160 à 180 ans.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande au cas par cas

Non soumis au code forestier

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelles cadastrales : B 752p : 0,78 ha B 1629p : 0,16 ha B 753p : 0,54 ha B 1630p : 0,16 ha B 759p : 1,24 ha B 762p : 0,03 ha B 763p : 0,31 ha B 1627p : 0,44 ha B 1628p : 0,59 ha	Total : 4,25 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Bourdallière
Brem sur Mer

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 6' 13" 50 Lat. - 1° 7' 8" 50

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Brem sur Mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0,4 ha de zone humide (sur la parcelle B 759) d'après le PLU de la commune de Brem sur Mer (élaboré le 29/1/2015 (avec une mise à jour en date du 17/5/22))(cf. carte jointe et fiche de la parcelle) Lors du contact avec les personnes du Syndicat mixte du SACE Auzance Vertonne, ils n'ont pas pu me dire sur quelle base avait été caractérisée la zone humide (flore, et / ou pédologique).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRL mais secteur planté non impacté (source : mairie de Brem sur Mer) Approuvé le 30/03/16
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ruisseau de la Corde Auzance
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site N 2000 : Dunes, forêt et marais d'Olonne : FR 5200656 à 1,45 km au sud du site de plantation
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Par rapport aux haies présentes, les futures plantations ne modifieront pas leurs rôles. Au contraire elles amélioreront l'intégration paysagère des éoliennes par rapport à la maison située à la Bourdallière et compléteront l'effet brise vent (notamment les vents d'Est).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site N 2000 : - Dunes, forêt et marais d'Olonne : FR 5200656 à 1,45 km au sud du site de plantation Pas d'impact négatif.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Espace de pâturage transformé en espace forestier
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activités "agricoles" (pâturages ; hors PAC) transférées en activités sylvicoles

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour le cas de la zone humide (non décrite dans l'analyse du CRPF, juste des traces d'hydromorphie à proximité de la mare), cette zone ne sera plus pâturée à l'avenir.

Pour limiter l'enfrichement (arrivée de ronces et/ou semis naturelle de frênes,...), la plantation de chênes pédonculés, d'aulnes glutineux et de frênes communs a été retenue : essences adaptées. Le but est créé un îlot forestier de milieux frais (chênaies pédonculés-frênaies). Le frêne étant malade ou le sera (chalarose), il aura plutôt un rôle d'accompagnement. La gestion de cette parcelle se fera suivant les modalités de gestion des habitats forestiers humides ou hydromorphes du CRPF (document joint) et en lien avec l'itinéraire sylvicole FRC 2010. Les interventions avec des engins lourds (si besoin) se fera sur sol ressuyé (plutôt en été).

Les fonctions hydrologiques, biogéochimiques et biologiques de la zone ne seront pas altérés. Au contraire la fonction biologique sera augmentée à terme : création de plusieurs strates de végétation (de la muscinale à arborée) qui permettront d'accueillir une faune et une flore plus diversifiées sur la même surface. Cette transformation des habitats se fera au fur et à mesure de la croissance des arbres.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

-

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Brem sur Mer

le,

28/4/2022 et complément le 15/6/22

Signature

